

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Viticulture n°18 du 20 décembre 2019



BSV BILAN DE CAMPAGNE 2019

Ce dernier BSV de l'année revient de manière synthétique et vignoble par vignoble sur les dynamiques et niveaux de risque maladies/ravageurs rencontrés au cours de la campagne 2019. Rédaction effectuée par chaque correspondant départemental.

PRESENTATION DU DISPOSITIF

BSV VIGNE 2019

28 STRUCTURES - 73 OBSERVATEURS

	STRUCTURES	OBSERVATEURS
71	12	25
21	7	21
89	5	10
58	4	7
FC	8	10

Participants 2019 : Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, IFV 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Château de Santenay, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, BioBourgogne, SICAVAC, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, SVJ, CA39, InterBio, Interval, Terre Comtoise, Coteaux de Champlitte, Vignoble Guillaume, JP Salomon.



BSV VIGNE 2019

5 RESEAUX DEPARTEMENTAUX

Département	Nombre de parcelles à suivre			Surface
	Référence	Ponctuelle	Total	
21	65	17	82	9610 Ha
71	121	15	136	13463 Ha
89	40	25	65	7260 Ha
58	12	0	12	1423 Ha
FC	20	0	20	1800 Ha
TOTAL	258	57	315	33556 Ha

+ environ 40 TNT



VIGNOBLE DE CÔTE D'OR

Mildiou : la maturité des œufs d'hiver est relativement tardive (4 à 5 feuilles étalées) avec un potentiel germinatif plutôt faible sur les suivis réalisés. Les 1^{ères} contaminations sont détectées les 2 et 3 mai (4-5 feuilles étalées), par le modèle Milvit . Elles restent cependant localisées et de faible intensité. L'épisode pluvieux suivant du 8 au 12 mai provoque également quelques contaminations sectorisées. Au 28 mai (9-11 feuilles) seules quelques rares taches sont découvertes. Les faibles pluviométries du mois de mai défavorables au mildiou ainsi que la rareté des symptômes détectés au vignoble contribuent au maintien d'un risque faible. À floraison, période de sensibilité des grappes, la maladie reste toujours très rare, y compris en témoins non traités. Fin juin (baies de 2-4 mm) la vague de fortes chaleurs (jusqu'à 39°C sous abri) maintient des conditions peu propices au champignon. Début juillet, la vigne sort rapidement de la période de sensibilité au mildiou sans qu'aucune grappe touchée ne soit détectée au vignoble. Mi-juillet (1^{res} baies vérees) l'absence de symptômes et la météo chaude et sèche maintient le risque à un niveau faible. Avec 14 épisodes contaminateurs dont 4 de plus grande ampleur, 2019 est considérée comme une année à très faible pression mildiou.

Oïdium : le modèle SOV (IFV) donne un indice de risque de 73 à 81/100 sur les postes références de la Côte et de 58 à 61/100 sur les postes des Hautes-Côtes. Le débourrement s'effectue autour de la mi-avril. Les toutes premières taches sur feuilles sont notées dès le 26 avril en Chardonnay hâtifs à un stade très précoce (3-4 feuilles). Cette découverte à un stade aussi peu avancé est inédite et les taches décelées sont déjà très fortement sporulées. Rétrospectivement, ces symptômes doivent être issus d'une contamination très importante qui a eu lieu autour du 10 avril dès le stade éclatement observé dans les parcelles les plus précoces. Au stade 6-9 feuilles (21 mai), 15% des parcelles du réseau BSV-VF présentent déjà des symptômes. Près de la moitié des parcelles du réseau sont concernées à mi-floraison (18 juin). A cette date les premiers symptômes sur inflorescences sont même notés. Malgré les conditions caniculaires observées fin juin, l'hygrométrie reste importante et donc très favorable à la poursuite du développement de la maladie. Début juillet, près de 2/3 des parcelles sont touchées sur le feuillage et 20% d'entre elles sur grappes. Au moment où la véraison s'enclenche (fin juillet), près de 3/4 du réseau présente des symptômes sur grappes. Courant août, les conditions d'hygrométrie plus faibles sont défavorables à l'oïdium qui a plutôt tendance à s'estomper dans bon nombre de parcelles. Tant et si bien qu'à la veille des vendanges, un certain nombre de vignes présente une situation sanitaire nettement plus saine que celle observée fin juillet.

Black-Rot : la maturité des périthèces est atteinte début mai alors que la vigne se situe au stade 3-4 feuilles. Les pluies des 2-3 mai sont identifiées comme celles qui ont pu localement provoquer les 1^{ères} contaminations. Il faut cependant attendre début juillet au stade fermeture de grappe pour détecter les toutes premières taches sur le réseau et celles-ci restent sporadiques. De très rares symptômes sur baies sont détectés à partir de mi-juillet. Le black-rot ne s'exprimera pas plus. Au moment des vendanges, la situation apparaît extrêmement saine vis-à-vis de cette maladie.

Botrytis / Pourriture Acide : la chute des capuchons floraux se déroule autour du 20 juin dans la Côte. Les conditions caniculaires de fin juin refroidissent quelque peu les viticulteurs qui souhaitent faire de l'effeuillage. Courant juillet, les conditions climatiques demeurent défavorables au botrytis avec à nouveau des conditions caniculaires en fin de mois. Courant août, la pluviométrie s'avère déficitaire et les hygrométries sont plutôt basses, notamment sur la dernière décade d'août et début septembre. En veille de vendanges, les conditions sont donc tout à fait défavorables à l'expression de botrytis. Seules les récoltes les plus tardives peuvent montrer quelques rares foyers. La situation pourriture acide est restée tout aussi calme

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Maladies du Bois : même si des cas fortement atteints ont été notés dans certaines parcelles de Chardonnay, l'expression est restée limitée.

Excoriose : l'expression de la maladie a été très rare le printemps dernier. 96% des parcelles du réseau ne montrent aucun symptôme. Dans les parcelles concernées, nous notons au maximum 1% de ceps atteints.

Eutypiose : à l'exception de quelques parcelles exprimant de rares symptômes, la maladie reste très peu présente dans notre vignoble.

Vers de grappe : **1^{ère} génération** : les premiers papillons de cochylys et d'eudémis sont capturés autour du 20 avril dans la Côte (stade 2-3 feuilles étalées). Les niveaux de piégeage sont très faibles. Les premiers comptages effectués début juin en secteurs précoces ne permettent pas de détecter le moindre glomérule, confirmant alors la faible activité de vol. Encore une fois, la pression est faible en tous secteurs.

2^{ème} génération : les vols de cochylys et d'eudémis débutent début juillet (baies taille de pois). Avec les chaleurs accablantes des jours précédents, les captures sont à l'image de la 1^{ère} génération, c'est-à-dire nulles à faibles. Les comptages de pontes ne permettent pas la plupart du temps de détecter d'œufs, tout au plus 1%. De plus, les fortes températures anéantissent les rares pontes présentes. Sur le réseau, la quasi-totalité des parcelles ne présente aucune perforation, confirmant la très faible pression exercée par ces ravageurs encore cette année.

Mange-bourgeons : l'activité de ces ravageurs débute fin mars en synchronisation avec le démarrage de la vigne. Les premiers comptages effectués font état d'une présence limitée de chenilles et de symptômes. Début avril, les dégâts notés sont un peu plus fréquents mais restent limités en intensité (1 à 3% de ceps avec au moins un bourgeon mangé, la plupart du temps). Par la suite, bien que les conditions soient peu poussantes, on ne note pas de progression des dégâts dans le vignoble, à l'exception de la zone géographique de Pernand.

Pyrale : A l'image des années précédentes, la pyrale reste présente à titre anecdotique et fait vraiment partie du cortège des ravageurs secondaires.

Cicadelle Verte : nous restons bien loin des seuils de nuisibilité aussi bien au printemps qu'en été.

Erinose : à l'exception de cas très ponctuels, l'érinose n'a pas eu d'incidence qualitative ou quantitative sur la récolte.

Araignées Rouges : ces ravageurs, présents ponctuellement dans quelques parcelles de la Côte ces dernières années, n'ont occasionné aucun problème au cours de la campagne 2019.

Acariose : ce ravageur était en recrudescence en 2018 dans les plantations et jeunes vignes où il avait été assez souvent noté en compagnie de thrips. En 2019, les cas symptomatiques ont été plus rares.

Cochenilles : ces ravageurs ont été très peu notés dans le réseau.

Ravageurs émergents (Xylella fastidiosa, punaise diabolique...) le réseau BSV Bourgogne Franche-Comté constitué de 75 techniciens sur plus de 300 parcelles et les réseaux de tous les partenaires a permis d'exercer une surveillance avec un maillage fin. Résultat : aucun de ces ravageurs émergents n'a été signalé pour l'instant dans notre vignoble.



VIGNOBLE DE SAÔNE ET LOIRE

Gel de printemps : Un important épisode de gel de printemps est intervenu le 5 Avril 2019, les dégâts ont été très significatifs dans certains secteurs du Mâconnais Nord et de la Côte chalonaise. Les pertes ont été très variables en fonction des expositions des parcelles.

Ensuite une nouvelle vague de gel est survenue le 14 et 15 Avril avec des températures qui sont descendues jusqu'à -5°C. Heureusement grâce à la faible hygrométrie ces deux jours-ci, les dégâts ont été bien moindres que ceux du 5 Avril.

Grêle : Un épisode pluvio-orageux le week-end du 6-7 Juillet a été accompagné de grêle. Le Sud Côte Chalonnaise a été touché, concernant principalement la zone allant de Saint-Boil à Saint-Gengoux-Le-National (10 à 70% de dégâts sur grappes en intensité).

Un second épisode pluvio-orageux le 20 juillet a localement été accompagné de grêle en Côte Chalonnaise. Des dégâts ont été notés sur Jambles, Mercurey, Rully mais ont heureusement été bien moins conséquents que ceux du premier épisode.

Un troisième épisode est survenu le 18 août, qui a localement fait de gros dégâts, jusqu'à 75% de perte sur le secteur de Tournus, Mancey.

Grillure / Echaudage : les fortes températures de la semaine du 22 Juillet, combinées à des hygrométries basses ont provoqué des dégâts d'échaudage et parfois de phytotoxicité dans de nombreuses parcelles de Saône et Loire. Les pertes ont été variables mais quelquefois assez conséquentes.

Mildiou : la maturité des œufs d'hiver est atteinte le 23 avril (3-4 feuilles étalées). Au 20 mai (7-8 feuilles), les premières taches sont détectées suite aux pluies du 8 et 11 mai mais le risque mildiou reste faible à modéré. Jusqu'au 10 juin (début à mi-floraison), la météo est restée très défavorable au champignon. Un épisode pluvieux du 10 au 15 juin est enregistré, il ne donnera lieu qu'à de très rares contaminations visibles vers le 20 mai sur une parcelle sur dix. De nouveaux symptômes sur jeunes feuilles ont été détectés le 8 Juillet, notamment dans le Nord Beaujolais et en Côte Chalonnaise. Aucun symptôme sur grappes n'a été détecté par la suite. 2019 aura été un millésime où la pression mildiou sera restée faible toute la saison.

Oïdium : D'après le modèle SOV (Simulation Oïdium Vigne), 2019 était annoncée comme une année où le risque global de l'oïdium pouvait être qualifié de moyen (entre 58 et 84/100 selon les postes en Saône et Loire). La découverte de la maladie a été précoce cette année car les premiers symptômes sur feuilles ont été repérés dès le 13 Mai. Une évolution importante de la maladie a été notée fin Juin avec une progression importante des symptômes sur feuilles. Au 1^{er} Juillet, des symptômes sur grappes étaient notés dans 10% des parcelles du réseau de surveillance. Par la suite, la progression a continué de manière significative dans certaines parcelles. Lors de la dernière tournée d'observations du 29 Juillet, la situation sur le département était la suivante : 55% de parcelles indemnes en termes de fréquence d'attaque sur grappes, 12% de parcelles qui avaient entre 1 et 5% d'attaque, 20% entre 6 et 20% d'attaque, 8% entre 21 et 50% d'attaque et 5% à plus de 50% d'attaque. Le bilan Oïdium cette année est plutôt négatif contrairement au Mildiou car les attaques de l'oïdium ont parfois été importantes sur certaines parcelles, ce qui a pu engendrer des conséquences sur la qualité de récolte.

Black-Rot : les conditions météorologiques ont encore été défavorables à son développement. Les niveaux de botrytis notés juste avant récolte étaient très faibles.

Botrytis : l'été globalement sec avec des épisodes pluvieux peu fréquents est défavorable au botrytis et les foyers ont tendance à sécher. En veille de vendanges, l'état sanitaire reste exceptionnellement sain dans la quasi-totalité des parcelles.

Pourriture Acide et Drosophiles : sous des conditions estivales majoritairement chaudes et sèches, l'activité des drosophiles a été réduite et les captures sont restées globalement faibles. La situation pourriture acide est restée tout aussi calme.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Maladies du Bois : l'expression moyenne en 2019 avec un niveau moyen de symptômes de 1.5% sur le réseau mais pouvant atteindre 5%.

Pyrale : les toutes premières chenilles sont notées au 29 avril au stade 3-4 feuilles étalées. Ce ravageur reste par la suite particulièrement discret : avec tout au plus 2% de ceps occupés, on est bien loin du seuil d'intervention fixé à 80%.

Vers de grappe : - 1^{ère} génération : les premiers papillons de cochylys et d'eudémis sont capturés à partir du 19-23 avril (stade 2-3 feuilles étalées). Mais dans les semaines qui suivent, les prises demeurent faibles à très faibles sur l'ensemble des pièges. Les comptages confirment la tendance aucun glomérule dans la majorité des parcelles (max à 5%).

- 2^{ème} génération : les vols de cochylys et d'eudémis commencent début juillet (fermeture de la grappe). Par la suite, les captures restent nulles à modérées pour ces 2 espèces. Les comptages de pontes ne permettent pas la plupart du temps de détecter d'œufs, tout au plus 2%. Sur le réseau, la quasi-totalité des parcelles ne présente aucune perforation, confirmant la très faible pression exercée par ces ravageurs cette année.

Cicadelle Verte : pression faible, aucunement préoccupant.

Araignées Rouges : ravageurs présents sur le secteur de lugny, viré, où les typhlodromes ne sont souvent pas en nombre suffisant pour équilibrer ce ravageur.

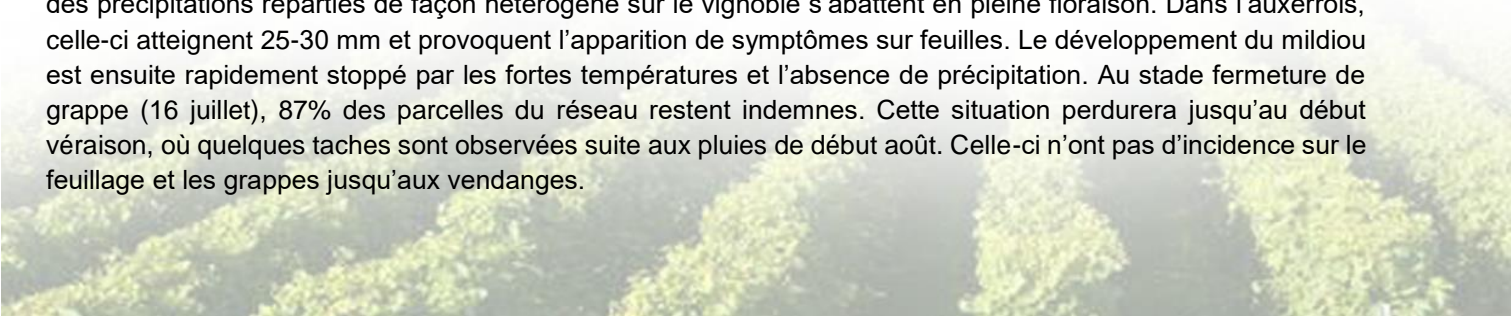
Cochenilles : ce ravageur est présent dans quelques parcelles mais les cas d'infestations sont restés ponctuels.

Faune Auxiliaire – typhlodromes : sur le réseau dans 20% des cas la population est nulle à très faible. Dans 50% des situations, plus de la moitié des feuilles sont colonisées par au moins une forme mobile.

Ravageurs émergents (Xylella fastidiosa, punaise diabolique...), le réseau BSV Bourgogne Franche-Comté constitué de 75 techniciens observant sur plus de 300 parcelles et les réseaux de tous les partenaires ont permis d'exercer une surveillance avec un maillage fin. Résultat : aucun de ces ravageurs émergents n'a été signalé pour l'instant dans notre vignoble.

VIGNOBLE DE L'YONNE

Mildiou : La maturité des œufs d'hiver est estimée atteinte autour du 24 avril (2-3 feuilles). Les toutes premières taches sont observées à la mi-mai (5 à 7 feuilles). Ces symptômes restent néanmoins très ponctuels, dû à des sols peu chargés en eau et à des pluies potentiellement contaminatrices de faible intensité. La période du 15 mai au 4 juin est marquée par des précipitations quasi absentes. Aucune tache n'est alors observée. Courant juin, des précipitations réparties de façon hétérogène sur le vignoble s'abattent en pleine floraison. Dans l'auxerrois, celle-ci atteignent 25-30 mm et provoquent l'apparition de symptômes sur feuilles. Le développement du mildiou est ensuite rapidement stoppé par les fortes températures et l'absence de précipitation. Au stade fermeture de grappe (16 juillet), 87% des parcelles du réseau restent indemnes. Cette situation perdurera jusqu'au début véraison, où quelques taches sont observées suite aux pluies de début août. Celle-ci n'ont pas d'incidence sur le feuillage et les grappes jusqu'aux vendanges.





Oïdium : le modèle SOV (SRAL-IFV) donne un indice de risque de 80 laissant présager une année à fort potentiel. A l'exception d'une attaque très précoce dans une vallée du chablisien, les toutes premières taches sont observées à partir du stade 7-8 feuilles en zones historiques. Ce stade n'est atteint qu'à la fin mai. En cause les températures faibles du printemps qui ont retardé la pousse de la vigne malgré une avance de 8 jours au débourrement par rapport à la moyenne des 20 dernières années. En juin, la situation n'évolue pas non plus ou peu. Mi-juillet (fermeture de grappe), 90% des parcelles du réseau de l'Yonne sont saines. Malgré tout, l'oïdium évolue dans la deuxième quinzaine de juillet en parcelles sensibles, sans que celui-ci est de répercussions négatives pour la suite. Au mois d'août, la maladie reste absente d'une grande majorité de parcelles et seules quelques parcelles en zones historiques auront présenté au final une infestation en oïdium.

Black-Rot : Il faut attendre début juillet (stade petit pois) pour détecter les premières taches dans une parcelle de l'auxerrois. La situation restera globalement très saine en l'état jusqu'aux vendanges.

Botrytis : l'été globalement sec avec des épisodes pluvieux peu fréquents est défavorable au botrytis et les foyers ont tendance à sécher. En veille de vendanges, l'état sanitaire reste exceptionnellement sain dans la quasi-totalité des parcelles.

Pourriture Acide et Drosophiles : sous des conditions estivales majoritairement chaudes et sèches, la situation pourriture acide est restée calme.

Maladies du Bois : l'expression est restée globalement faible en 2019 avec un niveau moyen de symptômes de 1% sur 30% du réseau en forme lente et apopleptique.

Excoriose : les symptômes notés en ce début de saison 2019 restent très limités.

Mange-bourgeons : Globalement, malgré les gelées et le retard du développement de la vigne, les dégâts sont restés globalement faibles et très localisés.

Vers de grappe : - 1^{ère} génération : les premiers papillons de cochylis et d'eudémis sont capturés à partir du 20-25 mai (stade 5-6 feuilles étalées). Mais dans les semaines qui suivent, les prises demeurent faibles à très faibles sur l'ensemble des pièges. Les comptages de glomérules confirment la tendance : aucun glomérule dans la majorité des parcelles (37%), et seulement 4% des parcelles avec plus de 10 glomérules.

- 2^{ème} génération : les vols de cochylis sont nuls. Ceux d'eudémis débutent en juillet (baies taille de pois) mais restent très faibles. Les comptages de pontes sur une parcelle sensible ont permis de détecter tout au plus un taux de ponte de 7%. Sur le réseau, la quasi-totalité des parcelles ne présente aucune perforation, confirmant la très faible pression exercée par ces ravageurs cette année.

Erinose : à l'exception de cas très ponctuels, l'érinose n'a pas eu d'incidence qualitative ou quantitative sur la récolte.



VIGNOBLE DE LA NIEVRE

Mildiou : pression très faible toute la saison, les œufs n'étaient toujours pas mûrs le 20 mai, saison sèche.

Oïdium : pression plus importante mais très peu d'observation sur le réseau. Trois parcelles concernées en fin de saison par des symptômes sur feuilles de moins de 5%.

Botrytis : RAS

Maladies du Bois : l'expression est restée globalement faible en 2019 avec un niveau moyen de symptômes de 3.25% sur le réseau (dont formes lentes 3%).

Excoriose : non observé

Eutypiose : non observé

Mange-bourgeons : non observé

Pyrale : non observé

Vers de grappe : - 1^{ère} génération : très peu de prises

- 2^{ème} génération : idem

Cicadelle Verte : pression faible, aucunement préoccupant.

Erinose : non observé

Araignées Rouges : non observé

Acariose : non observé

Cochenilles : non observé

Faune Auxiliaire – typhlodrome : non observé

Ravageurs émergents (*Xylella fastidiosa*, punaise diabolique...) : non observé



VIGNOBLE DE FRANCHE-COMTE

Accidents climatiques :

- Gel** : Le millésime 2019 sera marqué par le gel printanier. 3 épisodes de gel ont été relevés : le 5 avril, les 13,14 et 15 avril, et le 6 mai. Le premier épisode du 5 avril n'a pas engendré beaucoup de dégâts, même si des températures basses ont été enregistrées (entre -0,60° et 0,5° sous abris), la vigne se situait au niveau des stades entre bourgeon dans le coton et pointe verte, stades moins sensibles. Seuls des dégâts sur Blandans (commune de Domblans) ont été constatés. Le deuxième épisode de gel des 13, 14 et 15 avril a été plus sévère que le premier, la vigne étant plus avancée (entre pointe verte et éclatement du bourgeon) et les températures enregistrées sous abris ont été plus froides (entre -3 et 0,8°). Le vignoble dans son ensemble a subi des dégâts plus ou moins importants. Le Sud Revermont a été plus atteint que les autres secteurs notamment sur jeunes plants. Le troisième épisode s'est montré beaucoup plus important que les précédents. Survenu le 6 mai, la vigne au stade 4-5 feuilles étalées en moyenne, les températures enregistrées sous abri se situaient entre -1.7 et 0.5°. De plus, les jours précédents cet épisode, des cumuls de pluie avaient été enregistrés. L'humidité ambiante était assez importante et a aggravé la situation, au matin le ciel était dégagé. Tout le vignoble a été touché par cette vague de froid, le nord du vignoble ainsi que les secteurs de Le Vernois et Passenans ont été les plus marqués. Le bilan de ces 3 épisodes gélifs a montré qu'environ 1 parcelle sur 2 présentait plus de 20% de dégâts, et près du quart des 91 parcelles visitées étaient à plus de 70% de dégâts.
- Grêle** : Des dégâts causés par la grêle ont été constatés durant l'été : sur le secteur de Montaigu-Vernantois (le 21 juin et le 7 juillet) et sur le secteur de Mantry (le 16 août). Ces épisodes de grêle ont pu entraîner de sérieux dégâts sur le feuillage mais également sur grappes et bois.
- Stress hydrique** : De façon parfois spectaculaire, des symptômes d'échaudage sur feuilles et sur grappes sont apparues courant juillet, notamment dans les parcelles de poulard comme à Mesnay où un tiers des grappes ont été touchées.
Hormis cela, peu de symptômes de stress hydrique ont été constatés cette saison.

Mildiou : maturité des œufs d'hiver acquise au 6/05. Fin mai-début juin, de rares taches sont observées dans le vignoble. Dès le 11 juin, observation d'une sortie de taches importante sur le secteur de L'Etoile (25% de ceps touchés) qui durant le mois de juin a progressé jusqu'à atteindre 84% de ceps touchés au niveau du feuillage, et de 63% de grappes touchés. A partir de fin juin, d'autres secteurs sont également concernés par une pression forte avec des sorties de taches conséquentes surtout au centre du vignoble (Arlay, Le Vernois, Mantry, Voiteur). Au stade fermeture de la grappe, fin juillet, la pression mildiou tend à stagner voire régresser. A ce stade, sur 12 parcelles observées, 6 sont touchées par le mildiou plus ou moins (entre 1% et 100% de ceps touchés selon le secteur). En fin de campagne, attaque faible à moyenne au niveau du haut du feuillage et de jeunes feuilles, feuillage dans l'ensemble sain pour la mise en réserve.

Oïdium : Indice SOV très élevé en début de campagne (90 à Montmorot et Arbois, et 97 à Maynal). 1eres taches sur feuilles observées : 29 avril (secteur Le Vernois, parcelles à historique). Puis les conditions climatiques sont défavorables au champignon début mai. A partir du 20 mai et ce pendant le mois de juin, pression moyenne à forte sur parcelles à historique (Pupillin, Le Vernois, Vincelles, Gevingey). Les premiers symptômes sur inflorescences sont constatées le 17 juin dans le sud du vignoble, et vont se généraliser début juillet avec dans certaines situations de fortes intensités (Gevingey, L'Etoile). Au cours du mois de juillet, l'évolution est très rapide notamment sur les parcelles à historique. Au final la pression oïdium a été particulièrement importante, notamment pendant la période estivale (évolution constatée après rédaction du dernier bulletin) : 45% parcelles touchées sur grappes lors des observations bilan début septembre avec dans certains cas plus de 50% de grappes atteintes (Gevingey, Le Vernois, Montaigu).

Maladies du bois : les 1ers symptômes sont observés à partir de mi-juillet. Sur 18 parcelles observées (cépages peu sensibles), 9 présentent des cas de pieds symptomatiques d'Esca ou de BDA sous leur forme lente ou apoplectique. En moyenne, 5% des ceps sont touchés (le maximum est de 17% sur une parcelle à Mantry). Sur cépages sensibles (Trousseau, Savagnin), hors réseau BSV, les symptômes sont plus présents que l'année précédente. Ce qui situe 2019 intermédiaires entre 2016 et 2017.

Tordeuses : Vols faibles en G1 et G2. Maxi : 2 parcelles autour de 20 glomérules/100 grappes (Cesancey et Montaigu). Et en perforation, max 2/100 grappes : pression très faible.

Botrytis : sortie de symptômes sur grappes fin août-début septembre avec au maximum 25/100 grappes atteintes pour une parcelle (Pupillin), avec des intensités d'attaques comprises entre 5 et 10%. Sur 18 parcelles BSV, 13 parcelles sont touchées sur l'ensemble du vignoble. Etat sanitaire faible à moyen aux vendanges.

Black-rot : 1ers symptômes sur feuilles le 1/07 (2 parcelles hors réseau sur le sud et le centre du vignoble). Peu d'évolution par la suite, symptômes sur feuilles en secteurs sensibles (Mesnay et Pupillin) avec au maximum 9ceps/100 touchés sur Mesnay. Aucun symptôme sur grappes. Pression très faible.

Jaunisses : année à très forte expression, présence de symptômes dans la majorité des parcelles observées pouvant atteindre dans certains cas 10% de ceps touchés (Quintigny, Orbagna), voir beaucoup plus hors réseau.

Mange-bourgeons : Le 8 avril, au stade "pointe verte" en moyenne, quelques parcelles touchées sont proches ou dépassent le seuil de 15% de ceps avec au moins un bourgeon évidé, essentiellement dans les parcelles à historique, plutôt sur le Nord du vignoble (Poligny, Pupillin). Une semaine après, la parcelle la plus touchée (Poligny) présente 42% de ceps touchés avec au moins un bourgeon évidé. Pression relativement faible.

Excoriose : présence faible. Sur les parcelles présentant des symptômes, le maximum de ceps touchés est de 4% (seuil d'intervention à 10%). Peu de pluies contaminatrices pendant la période de sensibilité.

Acariens :

1. **Araignées rouges** : faible population. Pression proche de 2018 : faible
2. **Typhlodromes** : plus présents qu'en 2018. Présence plus ou moins importantes sur l'ensemble des parcelles observées, le maximum est de 50% de feuilles occupées par au moins un typhlodrome (parcelle de L'Etoile).
3. **Erinose** : premiers symptômes observés mi-avril, présence importante en début de campagne mais sans incidence sur les récoltes.
4. **Acariose** : Suite à sa réapparition dans le vignoble en 2018, des prélèvements de bourgeons ont été effectués en début de campagne afin de constater ou non la présence de l'agent responsable sur les parcelles touchées en 2018. Sur l'ensemble des prélèvements, des phytoptes ont été observés ainsi que des typhlodromes, régulateurs naturels de cet agent de l'acariose. Courant avril-mai, aucuns symptômes d'acariose de printemps n'ont été observés. Cependant, des symptômes d'acariose d'été ont été observés sur des parcelles présentant déjà des symptômes en 2018, notamment sur Montigny. Beaucoup moins présent qu'en 2018, il semble important de continuer à surveiller en début de campagne de 2020.



LES PRESSIONS MALADIES/RAVAGEURS EN RESUME

	CÔTE D'OR (21)		SAÔNE ET LOIRE (71)		YONNE (89)		NIÈVRE (58)		FRANCHE-COMTE	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Mildiou feuilles	0 à 1	3	1	2	0	2	1	3	2	2
Mildiou feuilles TNT	1	3	2	3			1	3	2	2
Mildiou grappes	0	1 à 2	0	2	0	1	1	3	1	2
Mildiou grappes TNT	0	2	1	3			1	3	1	2
Oïdium feuilles	3	1	2	1	2	1	3	1	3	1
Oïdium feuilles TNT	3	1	3	2			3	1	3	1
Oïdium grappes	2	0	1	0	1	1	2	1	3	1
Oïdium grappes TNT	3	1	3	1			2	1	3	1
Black rot feuilles	0	0	0	2	0	0	1	1	1	0
Black rot grappes	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
Pourriture grise	0 à 1	0	1	0	0	1	1	1	1	0
Pourriture acide	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
Excoriose	1	1	0	1	1	1	2	1	0	2
Eutypiose	0 à 1	0 à 1	0	1	0	0	1	1	0	0
Esca/BDA forme lente	1	1 à 2	1	1	1	1	1	3	2	1
Esca/BDA forme apoplectique	1	1 à 2	1	1	2	1	1	3	2	1
Jaunisses	2 à 3	1 à 2	3	2	3	1	2	1	3	1
Acarions rouges	0	0 à 1	1	1	0	0	1	1	1	1
Acariose	1	1	1	1	0	1	2	1	0	3
Erinose	1 à 2	1 à 2	1	1	0	0	1	1	1	2
Mange-bourgeons	1 à 2	1	1	1	1	1	2	1	1	2
Cochenilles	0 à 1	0 à 1	1	1	0	0	1	1	0	0
Cicadelle grillures	1	1	0	0	1	1	1	2	0	0
Cicadelle FD	2	2	3	2	1	1	1	1	3	3
Cochylys G1	0 à 1	0 à 1	1	1	0	1	1	1	1	1
Cochylys G2	0 à 1	0 à 1	1	1	0	1	1	1	1	1
Eudémis G1	0 à 1	0 à 1	1	1	0	1	1	2	1	1
Eudémis G2	0 à 1	0 à 1	1	1	1	1	1	2	1	1
Pyrale	0 à 1	0 à 1	0	0	0	0	1	1	0	0
Drosophiles (dont D suzukii)	1	1	0	0	0	1	1	1	nc	1
Pression sanitaire	0	nulle	1	faible	2	moyenne	3	forte		

CARTOGRAPHIE DU RESEAU BSV VIGNE BFC

Cf Annexe en pièce jointe

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : FREDON Bourgogne, IFV, GIE BFC-Agro et CA39/SVJ à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Service Régional de l'Alimentation, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Oenophyt, Soufflet Vigne, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Espace Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Lycées viticole de Beaune et Davayé, Interval, Interbio, Château de Santenay, Terre Comtoise, Axvigne, Interval, Coteaux de Champlitte, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto

Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture et le Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Avec la participation financière de : Établissement public du ministère de l'Environnement

